



**Assemblée des
évêques catholiques
du Québec**

Rapport présenté
à Sa Sainteté le Pape François
par l'Assemblée des évêques du Québec
en prévision
de la visite *ad limina apostolorum*
de mai 2017

Décembre 2016

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Secrétariat général

3331, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1W 1C5

Téléphone: (514) 274-4323

Fax: (514) 274-4383

Courriel: aecq@eveques.qc.ca

Site web: www.eveques.qc.ca

Décembre 2016



Le 15 décembre 2016

Sa Sainteté le Pape François
Cité du Vatican

Très Saint-Père,

Votre appel à devenir une « Église en sortie » a suscité des résonances profondes dans notre Église au Québec. L'invitation de *La Joie de l'Évangile* à prendre un « tournant missionnaire » a vite été perçue comme correspondant tout à fait aux défis auxquels doit faire face, ici et maintenant, la communauté catholique québécoise. Votre exhortation apostolique a reçu chez nous un accueil chaleureux, pour ne pas dire enthousiaste.

Dans le présent rapport général, préparé en complément des rapports sur la vie des Églises locales qui vous ont déjà été acheminés par les évêques diocésains — et dont nous ne reprendrons pas ici la substance ni ne ferons la synthèse —, nous tenterons de décrire le contexte québécois dans lequel le « tournant missionnaire » de notre Église doit maintenant s'inscrire. Un premier chapitre portera sur le nouveau pluralisme québécois et un deuxième, sur la forme que prend chez nous la quête de sens et de bonheur; le troisième et dernier chapitre évoquera les signes d'espérance que nous percevons dans la vie actuelle de notre Église.

Alors que nous prenons conscience chaque jour davantage des nouvelles limites et pauvretés de notre Église dans une société qui la perçoit de plus en plus comme un vestige du passé ou comme une institution devenue marginale et destinée à l'être, nous cherchons comment nous pourrions, concrètement, prendre ce tournant missionnaire à la fois si désiré et si nécessaire.

Le rapport général présenté lors de la dernière visite *ad limina apostolorum* de notre assemblée épiscopale, en mai 2006, avait été publié l'année suivante dans un petit livre sous le titre *Bâtir l'Église de Dieu qui est au Québec* (Montréal, Éditions Fides, 2007). Une décennie plus tard, le titre du nouveau rapport pourrait être *Une Église en mission au Québec* et la question fondamentale à laquelle nous devons maintenant répondre, comme évêques, est la suivante:

***Tout en étant pasteurs pour le petit nombre** — ce « petit troupeau » qui demeure attaché à l'Église d'une façon ou d'une autre — comment être à la fois apôtres et missionnaires dans ce Québec devenu sécularisé, diversifié, pluriel et pluraliste, qui a pour une bonne part rompu ses liens avec la tradition et l'héritage catholiques, qui cherche et choisit ses repères ailleurs que dans l'Évangile et pour qui la parole de l'Église est discréditée tant par les terribles scandales de nature sexuelle que par des enseignements qui lui paraissent dépassés, déconnectés et rétrogrades ?*

Voilà la préoccupation que nous voulons aujourd'hui confier au Successeur de Pierre, avec l'expression de notre plus grand respect et toute notre affection.

Les circonstances ont donc fait que plus de dix ans se sont écoulés depuis la précédente visite *ad limina* des évêques du Québec. Pendant cette période, avec l'Église universelle, nous avons célébré la canonisation de quatre figures emblématiques de chez nous — Frère André, Kateri Tekakwitha, François de Laval et Marie de l'Incarnation — et vécu cinq années spéciales: l'année Saint-Paul, l'année du sacerdoce, l'année de la foi, l'année de la vie consacrée et, bien sûr, l'année jubilaire de la miséricorde. Sans oublier le Congrès eucharistique international qui a eu lieu en 2008 dans la ville de Québec, laquelle célébrait cette année-là le 400^e anniversaire de sa fondation.

Et comment ne pas évoquer les événements extraordinaires des mois de février et mars 2013 ? Nous nous souvenons avec émotion de notre assemblée plénière tenue du 12 au 15 mars, à Trois-Rivières près de la basilique et du sanctuaire historique Notre-Dame-du-Cap, qui demeurera à jamais pour nous « la plénière du conclave ».

Le choix de dates pour cette assemblée, établi deux ans auparavant, aura fait que nous commençons notre réunion par la célébration eucharistique en même temps que les cardinaux arrivaient à la chapelle Sixtine. Comme chant d'entrée, nous avons alors entonné, nous aussi, le *Veni Creator Spiritus*.



Le lendemain, 13 mars, nous étions à prier l'Office du milieu du jour quand la fumée blanche s'est élevée dans le ciel romain. Nous étions donc tous ensemble, évêques du Québec, pour être témoins en direct à la télévision du *Habemus Papam!* et de la première apparition publique du nouvel évêque de Rome.

Jamais une de nos assemblées plénières n'avait été autant suivie par les médias, nationaux et locaux ! Les confrères évêques étaient sollicités de toutes parts pour des entrevues pour les journaux, la radio, la télévision ou de nouveaux médias. Notre conférence de presse, tenue tout juste après que le monde eut fait connaissance avec vous, Saint-Père, a été une des plus mémorables que nous ayons vécues.



*Mgr Pierre-André Fournier
répond aux questions des journalistes*



*Conférence de presse
du 13 mars 2013.*

De gauche à droite:

*Mgr André Rivest,
Mgr Pierre-André Fournier,
Mgr Christian Lépine et
Mgr Gérald Cyprien Lacroix*

Notre Assemblée a beaucoup changé au cours de ces années. Moins de la moitié de ses membres actuels étaient du groupe qui a rencontré le pape Benoît XVI le 11 mai 2006 et cinq évêques se sont succédé à la présidence depuis ce temps: Mgr Gilles Cazabon, aujourd'hui évêque émérite de Saint-Jérôme (président de 2005 à 2007); Mgr Martin Veillette, maintenant évêque émérite de Trois-Rivières (2007-2011); Mgr Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski (2011-2015), décédé prématurément le 10 janvier 2015; Mgr André Rivest, évêque de Chicoutimi, qui a alors assuré l'intérim pendant quelques mois, et depuis mars 2015, moi-même, Paul Lortie, évêque de Mont-Laurier.



Enfin, nous ne pouvons omettre de rappeler qu'en plus de Mgr Pierre-André Fournier, un autre confrère qui était du groupe de la visite *ad limina* de 2006 est décédé depuis: il s'agit, bien sûr, de Son Éminence le cardinal Jean-Claude Turcotte, qui est mort le 8 avril 2015.

Très Saint-Père, dans les pages qui suivent, un peu comme devaient le faire nos missionnaires québécois d'antan lorsqu'ils portaient l'Évangile

dans des contrées lointaines et des cultures nouvelles, nous tenterons de décrire cette « nouvelle culture » québécoise, ce Québec qui se métamorphose sous nos yeux et qui devient dans les faits, même pour nous, — selon une expression qui vous est chère — une « périphérie » qui nous appelle et nous attend.

Nous nous confions à votre prière, en vous assurant de la nôtre pour vous,

+ Paul Lortie

+ Paul Lortie

Évêque de Mont-Laurier et président de l'Assemblée



Les membres de l'Assemblée

Évêque de Baie-Comeau	Mgr Jean-Pierre BLAIS
Évêque de Trois-Rivières	Mgr Luc BOUCHARD
Évêque auxiliaire à Québec	Mgr Louis CORRIVEAU
Archevêque de Sherbrooke	Mgr Luc CYR , vice-président
Évêque auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil	Mgr Louis DICAIRE
Évêque auxiliaire à Montréal	Mgr Thomas DOWD
Archevêque de Gatineau	Mgr Paul-André DUROCHER
Évêque auxiliaire à Montréal	Mgr Alain FAUBERT
Évêque de Nicolet	Mgr André GAZAILLE
Évêque de Saint-Jean-Longueuil	Mgr Lionel GENDRON
Archevêque de Rimouski	Mgr Denis GRONDIN
Évêque auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil	Mgr Claude HAMELIN
Évêque des Greco-Melkites au Canada	Mgr Ibrahim IBRAHIM
Archevêque de Québec	M. le cardinal Gérald Cyprien LACROIX
Évêque de Saint-Hyacinthe	Mgr François LAPIERRE
Évêque d' Amos	Mgr Gilles LEMAY
Archevêque de Montréal	Mgr Christian LÉPINE
Évêque de Mont-Laurier	Mgr Paul LORTIE , président
Évêque des militaires du Canada	Mgr Scott McCAIG
Évêque de Rouyn-Noranda	Mgr Dorylas MOREAU
Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	Mgr Yvon-Joseph MOREAU
Évêque de Saint-Jérôme	Mgr Pierre MORISSETTE
Évêque de Pembroke	Mgr Michael MULHALL
Exarque apostolique pour les Syro-catholiques au Canada	Mgr Antoine NASSIF
Évêque auxiliaire à Québec	Mgr Marc PELCHAT
Évêque de Joliette	Mgr Raymond POISSON
Évêque de Gaspé	Mgr Gaétan PROULX
Évêque de Chicoutimi	Mgr André RIVEST
Évêque de Valleyfield	Mgr Noël SIMARD
Évêque des Maronites au Canada	Mgr Paul-Marwan TABET

**Rapport présenté
à Sa Sainteté le Pape François
par l'Assemblée des évêques du Québec
en prévision
de la visite *ad limina apostolorum* de mai 2017**

Chapitre 1. Le nouveau pluralisme québécois

- Un Québec multicolore
- Le mouvement de déconfessionnalisation
- Le courant de sécularisation
- Un pluralisme intergénérationnel
- Un catholicisme aux multiples accents
- La pluralité des modèles de familles
- Un système scolaire qui fait place à la diversité religieuse
- L'opposition à la religion
- Un Québec à l'image de la diversité de ses régions
- La question nationale
- Un point tournant dans l'histoire de la société québécoise

**Chapitre 2. Quelle Bonne Nouvelle
pour le Québec du nouveau millénaire ?**

- Le mal de vivre... dans un pays où il fait bon vivre
- Un Québec qui se veut ouvert, tolérant, compatissant et progressiste
- Devant le scandale de la souffrance
- Quelle Bonne Nouvelle proposer à ce nouveau Québec ?
- Partager le trésor
- Notre Assemblée, ses conseils et son secrétariat général

Chapitre 3. Missionnaires de la joie

- « Le semence germe et grandit, il ne sait comment. »
- L'amour qui fait tourner le monde



Chapitre 1

Le nouveau pluralisme québécois

Notre message pastoral de 2012 sur le nouveau pluralisme québécois — *Catholiques dans un Québec pluraliste*¹ — s'inscrivait dans le vif débat public suscité par l'affaire dite « des accommodements raisonnables »², une série de controverses autour de requêtes d'aménagement de lieux publics ou de conditions de travail pour permettre des pratiques religieuses jusque-là à peu près inconnues de la population, comme l'arrangement des lieux et des horaires pour des temps de prière, le port de vêtements, de symboles — on pense au *kirpan*, au *hijab* ou au turban *sikh* —, la consommation d'aliments *halal* ou l'installation d'un *erouv* dans un quartier urbain.

Par la suite, même la présence de manifestations traditionnelles de la foi catholique — crèche de Noël, crucifix, signe de croix ou prière en début de séance d'une instance démocratique... — en sont venues à être considérées par certains comme indésirables dans l'espace public.

On peut dire que ce débat a vraiment marqué la dernière décennie. C'est en effet à l'automne 2006, quelques mois à peine après notre dernière visite *ad limina apostolorum*, que l'affaire a presque pris les dimensions d'une crise sociale, une crise dont les effets se font toujours sentir et qui, à vrai dire, n'est pas encore réglée. Des élections ayant eu lieu en septembre 2012 et en avril 2014, trois gouvernements, formés en alternance par deux partis politiques différents, se sont succédé à Québec sans trouver jusqu'à présent de solution législative faisant consensus à l'Assemblée nationale.

Un Québec multicolore



Les Québécois et les Québécoises des générations qui nous ont précédés avaient généralement le sentiment de vivre dans une société plutôt unifiée sur les plans culturel et religieux. Bien qu'il y ait toujours eu chez nous des minorités — minorités *linguistiques*: anglophone ou allophone; minorités *religieuses*: chrétiens non catholiques et juifs, notamment, et de plus en plus, musulmans et autres confessions; sans oublier *les Premières Nations, amérindiennes et inuite* —, l'identité collective s'était surtout bâtie autour de la langue et de la foi de la majorité catholique descendant des ancêtres venus de France.

De fait, lorsque fut venu pour le Québec le temps de se donner un drapeau, il y a une soixantaine d'années, celui-ci arbora tout naturellement, en blanc sur fond bleu, les deux symboles de la croix et de la fleur de lys, évoquant la foi chrétienne et la langue française.

-
- 1 Ce premier chapitre reprend en bonne partie, en la complétant, la description du nouveau pluralisme québécois qui se trouvait dans le message pastoral *Catholiques dans un Québec pluraliste*, de novembre 2012.
 - 2 L'expression « accommodement raisonnable » est utilisée en droit du travail dans le contexte juridique canadien. Elle se comprend à partir d'une décision de 1985 de la Cour suprême du pays encadrant l'obligation pour un employeur d'aménager les conditions de travail pour éviter la discrimination « fondée sur la religion ou la croyance ». Selon les termes du jugement du 17 décembre 1985, l'obligation pour l'employeur « consiste à **prendre des mesures raisonnables** pour s'entendre avec le plaignant, à moins que cela ne cause une contrainte excessive : en d'autres termes, il s'agit de **prendre les mesures qui peuvent être raisonnables** pour s'entendre sans que cela n'entrave indûment l'exploitation de l'entreprise de l'employeur et ne lui impose des frais excessifs ».

De toute évidence, ce tableau s'est profondément transformé. S'il était coutume de dire que le peuple québécois était « tricoté serré » de « pure laine », il faut bien reconnaître que cette laine est maintenant aussi multicolore que les traditionnelles ceintures fléchées de notre folklore. Pour reprendre une expression biblique, les Québécois d'aujourd'hui proviennent « *de toute race, langue, peuple et nation* »³.

Cette nouvelle réalité est particulièrement visible dans les églises de nos grandes villes. Le dimanche, au Québec, la messe est maintenant célébrée en plus de quarante langues et les foules qui fréquentent nos grands sanctuaires n'ont jamais été aussi cosmopolites.

Mais le nouveau pluralisme québécois n'est pas seulement ni surtout le résultat de l'immigration récente. Plusieurs autres transformations ont eu lieu ou sont en cours dans notre société et ce sont elles, souvent, qui donnent le ton aux débats actuels.



Le mouvement de déconfectionnalisation

La plupart des institutions et associations, publiques et privées, du Québec traditionnel étaient confessionnelles. Des syndicats aux services sociaux et au mouvement coopératif, des hôpitaux aux organisations de loisirs et aux mouvements de jeunesse, des écoles aux collèges et aux universités: partout ou à peu près le caractère catholique et le lien avec l'Église étaient marqués.

Ces oeuvres et ces institutions sont les fondations sur lesquelles le Québec moderne s'est construit: un riche héritage où l'engagement personnel, le don de soi et le bénévolat des chrétiens et des chrétiennes — et en particulier de nombreuses religieux et religieuses — ont été déterminants. C'est un volet de notre histoire qui fait corps avec notre identité collective de la même façon que font partie du paysage québécois les clochers des églises, les monuments, les croix de chemin et les noms de lieux si marqués par ces traditions.

Soucieux de faire place à cet héritage dans la formation à la vie chrétienne, notre conseil *Évangélisation et Vie chrétienne*⁴ a récemment présenté, dans un document d'animation, six grands témoins de la foi qui ont marqué l'histoire de l'Église au Québec. Il les propose comme autant de « figures inspiratrices des catéchètes » invitant à « poursuivre de façon nouvelle l'annonce de la joie de l'Évangile ». Il s'agit de saint Jean de Brébeuf, des saintes Marguerite Bourgeoys et Marie de l'Incarnation, des bienheureuses Eulalie Durocher et Élisabeth Turgeon et du vénérable Adolphe Chatillon.

► *On trouvera ce document d'animation, publié en septembre 2016 et intitulé **Figures inspiratrices des catéchètes**, en annexe au présent rapport général.*

3 Livre de l'*Apocalypse*, chapitre 5, verset 9.

4 Les trois conseils de notre Assemblée — *Église et Société*; *Communautés et Ministères*; *Évangélisation et Vie chrétienne* — sont décrits au chapitre 3 du présent rapport.

Mais les unes après les autres, les institutions, associations et organisations québécoises se sont déconfessionnalisées. L'État a pris le relais de l'Église et assumé la responsabilité de nombreux services qui avaient été créés, organisés et soutenus pendant des générations, avec un dévouement et une générosité exemplaires, par le clergé et les congrégations religieuses dont l'immense contribution, en éducation, en santé et en services sociaux notamment, est trop souvent passée sous silence, voire ignorée, aujourd'hui.

On associe souvent le début de ce mouvement de déconfessionnalisation à la « Révolution tranquille » des années soixante, mais il plongeait ses racines dans l'évolution des mentalités qui avait commencé bien auparavant. Et, fait à souligner, il est antérieur aux vagues d'immigration des dernières décennies.

Le courant de sécularisation

Dans le rapport à la religion, au Québec, il y a une tendance encore plus significative que les changements de la confessionnalité des institutions et des structures: c'est la transformation des mentalités. Dans une société traditionnelle comme celle de nos grands-parents, on se référait spontanément à Dieu et à la religion. Dieu faisait partie de la vision du monde partagée par la grande majorité des gens. C'était vrai pour les choix et décisions de la vie personnelle. Ce l'était aussi pour la société.

Or, sur ce plan, le Québec — comme une bonne partie du monde contemporain — est influencé par un courant qui est à peu près sans précédent dans l'histoire: beaucoup de gens ne se réfèrent plus à la religion pour la conduite de leur vie. À la limite, ce processus de sécularisation peut conduire à une culture et à un mode de vie dans lesquels il n'y a aucune référence à Dieu, au religieux ou au sacré, ce qui constituerait pour le peuple québécois une rupture dramatique non seulement avec ses origines religieuses mais aussi avec un élément fondateur de son héritage culturel et de son identité traditionnelle.

Les organisateurs d'un colloque organisé récemment à Québec sur le thème *Pour une guérison de la mémoire* décrivaient cette situation en ces termes:

« Rarement dans l'histoire un peuple aura-t-il vécu une volte-face culturelle aussi radicale que le Québec du demi-siècle passé. Ceci s'est manifesté notamment dans le domaine religieux, où la coupure a été la plus nette.

Or, beaucoup de Québécois estiment aujourd'hui que nous sommes passés d'un extrême à l'autre: d'un monde où la religion était omniprésente à un autre où l'on semble vouloir l'évacuer complètement.

Pour un peuple qui a vécu dans un rapport étroit entre la foi et la culture pendant près de quatre siècles, une telle mutation n'a-t-elle pas des conséquences préoccupantes pour son avenir ? ⁵ »

5 Ce colloque, tenu le 25 juin 2016, était organisé par *L'Observatoire Justice et Paix*, une organisation qui se présente comme « un regroupement de catholiques intéressés par les grands enjeux et débats qui animent la société québécoise et canadienne ». La citation provient du site web *observatoirejusticepaix.org*.

Un pluralisme intergénérationnel

La coupure par rapport au passé religieux du Québec est particulièrement évidente quand on compare entre elles les générations actuelles. Sur ce sujet, nous ne pouvons dire mieux que Son Éminence le cardinal Jean-Claude Turcotte l'avait fait dans une allocution prononcée pendant une réunion plénière du Conseil pontifical pour les communications sociales, à Rome en avril 2003. Ce qu'il affirmait alors convient encore très bien, *mutatis mutandis*, pour décrire la situation actuelle:

« *Le Canada francophone, et particulièrement le Québec, a vécu en quelques décennies une transformation culturelle si profonde et si rapide que l'on peut dire que nos jeunes adultes appartiennent à une tout autre culture que leurs parents et, surtout, leurs grands-parents.*

« *Les plus âgés, chez nous, sont nés et ont grandi dans une communauté nationale où on s'identifiait largement à l'héritage, aux pratiques et à la foi de l'Église catholique. (...)*

« *Les plus jeunes, quant à eux, sont plus souvent qu'autrement étrangers à la foi chrétienne. Leur culture religieuse est faite de bribes d'information, d'impressions et d'idées reçues véhiculées par les médias populaires. Leur connaissance de l'Église est généralement partielle et superficielle, et souvent caricaturale. (...)*

« *Entre ces deux groupes, la génération des enfants de l'après-guerre — les baby-boomers —, est celle qui est actuellement aux commandes des institutions, des médias et de l'État. Engagés très tôt dans le processus de modernisation et de sécularisation que l'on a appelé notre "Révolution tranquille", leur attitude par rapport à la foi catholique est souvent marquée par une expérience personnelle de rupture, voire de rejet agressif.»*

Si on prend en compte le fait que la génération des *baby-boomers* est elle-même en voie d'être déplacée par la suivante aux commandes de la société, force est de conclure que le fossé intergénérationnel évoqué en 2003 par le cardinal Turcotte n'en est maintenant que plus large et plus profond.

Un catholicisme aux multiples accents

Une autre caractéristique importante du nouveau pluralisme québécois est le pluralisme propre au catholicisme lui-même. En effet, même si une grande majorité des gens se déclarent catholiques, cette affirmation recouvre chez nous plusieurs réalités différentes, plusieurs modes d'appartenance à l'Église.

Des centaines de milliers de catholiques participent chaque semaine à la messe dans les églises du Québec. Toutefois, ces pratiquants ne sont pas la majorité des catholiques d'ici, loin de là. Ils ne représentent en fait qu'un faible pourcentage des baptisés. En effet, bien des Québécois et des Québécoises catholiques ne participent que rarement aux célébrations dominicales. Cependant, même « non pratiquants », beaucoup s'identifient encore aux valeurs évangéliques et à l'héritage catholique et se tournent vers l'Église au moment des grandes étapes de la vie : naissances, fêtes particulières, mariages, funérailles.

En outre, de nombreux catholiques de chez nous, bien qu'ayant toujours un certain attachement à l'Église, à la foi et au patrimoine religieux, ont manifestement des convictions différentes sur des sujets fondamentaux comme la famille, le mariage, la sexualité ou les ministères de l'Église. Ils ont donc pris de la distance par rapport à celle-ci, sans toutefois rompre complètement les liens.

L'importance de la référence chrétienne se manifeste aussi dans la fréquentation des grands sanctuaires comme Sainte-Anne-de-Beaupré, Notre-Dame-du-Cap et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal qui attirent toujours, chaque année, des millions de pèlerins parmi lesquels bien des gens qu'on dirait par ailleurs « non pratiquants » ou venant « des périphéries » de la société.

Bien sûr, il n'est pas rare de rencontrer aussi des catholiques qui ont fait place dans leur vie spirituelle à des idées, des doctrines ou des pratiques empruntées à d'autres traditions religieuses, de l'Orient par exemple. Pourtant, à l'occasion, certaines manifestations de piété populaire on ne peut plus catholiques attirent des foules imprévues comme ce fut le cas, par exemple, tout au long de l'année 2014 à la suite de l'ouverture d'une Porte sainte dans la cathédrale de Québec à l'occasion du 350^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, première paroisse établie en Amérique au nord des colonies espagnoles.

La pluralité des modèles de familles

Il n'y a pas si longtemps, au Québec, décider de « fonder une famille » signifiait, bien simplement, qu'un homme et une femme allaient se marier et espéraient avoir des enfants. Eux-mêmes et ces enfants constitueraient la nouvelle famille. C'était le modèle universel.

Nos aïeux d'il y a deux ou trois générations auraient été sidérés d'apprendre que telle n'est plus la définition d'une famille. De fait, si on s'en tenait à cette définition dite « traditionnelle », il faudrait dire à un bon nombre d'enfants au Québec que ce qu'ils appellent leur famille... n'en est pas vraiment une. Bien sûr, il est impossible et impensable qu'un professeur, un pasteur ou une catéchète tiennent de tels propos à des enfants! La nouvelle réalité sociologique québécoise fait que la famille, c'est essentiellement la maisonnée, les personnes — adultes, jeunes et enfants — qui vivent ensemble.

Mais quelle diversité dans cette nouvelle réalité de la famille québécoise! Quelle variété de modèles! Familles monoparentales. Familles reconstituées formées de parents et d'enfants issus de mariages ou d'unions de fait antérieures. Couples de même sexe ayant adopté des enfants issus ou non de l'un des partenaires. Enfants vivant exclusivement avec l'un ou l'autre de leurs parents...

On comprend alors le grand intérêt qu'ont suscité chez nous les synodes de 2014 et 2015, qui ont traité de sujets épineux dans lesquels beaucoup de nos gens pouvaient se reconnaître. On comprend aussi pourquoi les propos du pape François sur l'Église comme « *maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile* »⁶ ont tellement touché les imaginations et les cœurs et suscité une grande espérance.

6 Pape François, Exhortation apostolique *La Joie de l'Évangile (Evangelii Gaudium)*, 24 novembre 2013, au paragraphe n° 47.

La situation des familles québécoises a évolué si rapidement que les dispositions du Code civil concernant le droit familial, pourtant révisées au cours des années 1980, sont en un tel décalage par rapport à la réalité que le Gouvernement du Québec a commandé une vaste étude juridique pour une réforme de ce droit. Cette étude, dont les résultats ont été publiés en 2015 dans un volumineux rapport ⁷, propose des changements en profondeur sur des sujets aussi fondamentaux que la définition de la parenté et de la filiation, en introduisant par exemple la notion de « parenté d'intention » pour encadrer légalement les familles comportant des enfants nés de fécondation *in vitro* impliquant le recours à une mère porteuse.

Un système scolaire qui fait place à la diversité religieuse

On l'a dit, la dernière décennie a été particulièrement marquée au Québec par les manifestations d'un nouveau pluralisme religieux et par la confrontation, inattendue pour beaucoup, avec les exigences inédites chez nous d'un *vivre ensemble* devant faire place à des pratiques et des coutumes jusque-là inconnues de la plupart des gens.

La transition a été particulièrement rapide et radicale dans le monde de l'éducation, un processus qui venait tout juste d'aboutir lors de notre dernière visite *ad limina apostolorum*, en 2006. On était en effet passé, en moins de dix ans, — de 1997 à 2005 — d'un régime où l'existence des structures scolaires catholiques et protestantes (les commissions scolaires) était assurée par une garantie enchâssée dans la Constitution canadienne à un nouveau régime issu de l'abolition non seulement de ces commissions scolaires confessionnelles mais aussi de l'enseignement religieux dans les écoles publiques du Québec.

Il est notable que les décisions majeures dans ce processus — l'abolition en 1997 de la protection constitutionnelle des structures scolaires confessionnelles ainsi que l'abolition en 2005 de tout enseignement religieux dans les écoles — ont été adoptées à l'Assemblée nationale *par des votes unanimes*, tous partis confondus. Les nombreuses interventions des évêques dans ce domaine n'ont pas eu de poids devant un tel rouleau compresseur, autre signe éloquent de la transformation totale des rapports des Québécois avec l'Église ⁸.

Toutefois, la fin de l'enseignement religieux à l'école ne signifiait pas qu'il ne serait plus question de religion à l'école, et c'est sans doute là une autre manifestation du caractère distinct de la société québécoise. La loi abolissant l'enseignement religieux rendait du même coup obligatoire pour tous les élèves, tout au long des onze années des cours primaires et secondaires, un programme appelé *Éthique et Culture religieuse* dont les deux grandes finalités seraient « la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun » et dans lequel la place et le traitement de la tradition chrétienne devaient occuper une position prééminente.

Au cours des premières années, l'Assemblée des évêques est intervenue à plusieurs occasions pour faire le point sur l'atteinte ou non de ces objectifs tels qu'annoncés, en maintenant « une

7 Comité consultatif sur le droit de la famille, Alain ROY (président), *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales*, Québec, Ministère de la Justice du Québec, 2015. 596 pages. Le rapport peut être consulté sur le site web du Ministère de la Justice, www.justice.gouv.qc.ca.

8 Le Secrétariat de l'Assemblée des évêques a préparé en 2007 un survol historique détaillé de l'évolution du statut confessionnel du système scolaire au Québec: *L'École catholique au Québec - Éphémérides 1964-2007*.

attitude d'ouverture et de prudence, critique et vigilante ». Nous avons procédé à une étude systématique des manuels approuvés par l'État pour ce programme, pour constater ensuite que le matériel didactique utilisé en classe était généralement différent et de production locale, échappant à toute évaluation. Nous avons aussi pu mettre en évidence le manque de formation des maîtres et d'information des parents, premiers responsables de la formation de leur enfant.

- *On trouvera en annexe au présent rapport général notre lettre de septembre 2009 à la Ministre de l'Éducation, faisant état de nos inquiétudes après une première évaluation du matériel pédagogique approuvé par son ministère pour le cours d'Éthique et Culture religieuse.*

Avec le passage du temps, il s'avère de moins en moins possible de faire de telles évaluations, étant donné que cet enseignement se déroule de fait complètement hors du réseau de l'Église.

L'implantation du programme d'Éthique et Culture religieuse n'a finalement pas déclenché de lever de boucliers, même s'il a ses détracteurs, qui expriment cependant des objections pour des raisons diamétralement opposées. Décrié par les uns parce qu'il serait une sorte de formation au relativisme et par les autres parce qu'au contraire il valoriserait la religion plus qu'il n'est acceptable dans un État qui se dit neutre et laïque, le programme a été conçu comme une réponse québécoise au défi de la coexistence de plusieurs religions et traditions dans un même espace civique, une contribution à l'ouverture des enfants (et de leurs parents!) à la reconnaissance de la religion comme un fait de société et une dimension incontournable de la vie sociale et culturelle.

Cette évolution du rapport entre le système scolaire québécois et la religion rompait avec une longue tradition d'écoles, souvent paroissiales, qui assuraient systématiquement et depuis des générations l'enseignement du catéchisme, devenu plus tard la catéchèse, ainsi que la préparation aux sacrements et à la vie chrétienne. En très peu d'années, ce sont nos paroisses qui ont dû apprendre — et qui continuent à apprendre, souvent avec bien peu de ressources — à prendre la relève pour la formation chrétienne, à tous les âges de la vie.

La formation à la vie chrétienne est actuellement, pour notre Église au Québec, un immense chantier qui demande de profondes transformations de nos habitudes et pratiques pastorales et pour lequel nous sommes fort heureux de pouvoir compter sur l'expertise de l'Office de catéchèse de Québec et, notamment, sur son site web (officedecatechese.qc.ca) et son *Service d'aide aux catéchètes*. L'Office est également un des principaux artisans, depuis 2008, de la préparation et de l'animation, chaque année en septembre, du *Dimanche de la catéchèse*, en partenariat avec notre conseil *Évangélisation et Vie chrétienne* et le Regroupement de nos responsables diocésains de la formation à la vie chrétienne.

L'opposition à la religion

Parmi les personnes de plus en plus nombreuses qui, dans les recensements, se déclarent « sans religion », on trouve des gens qui se déclarent explicitement athées et d'autres, agnostiques. Ce sont là des courants de pensée qui ont eu et qui ont toujours des promoteurs sérieux avec qui les croyants peuvent et doivent entrer respectueusement en dialogue.

Cependant, ce ne sont pas ces courants — que l'on pourrait qualifier de « classiques » — qui ont tendance à faire les manchettes aujourd'hui au Québec comme ailleurs dans le monde, mais plutôt un certain militantisme anti-religieux qui s'oppose fortement à la religion et à sa présence sur la place publique.

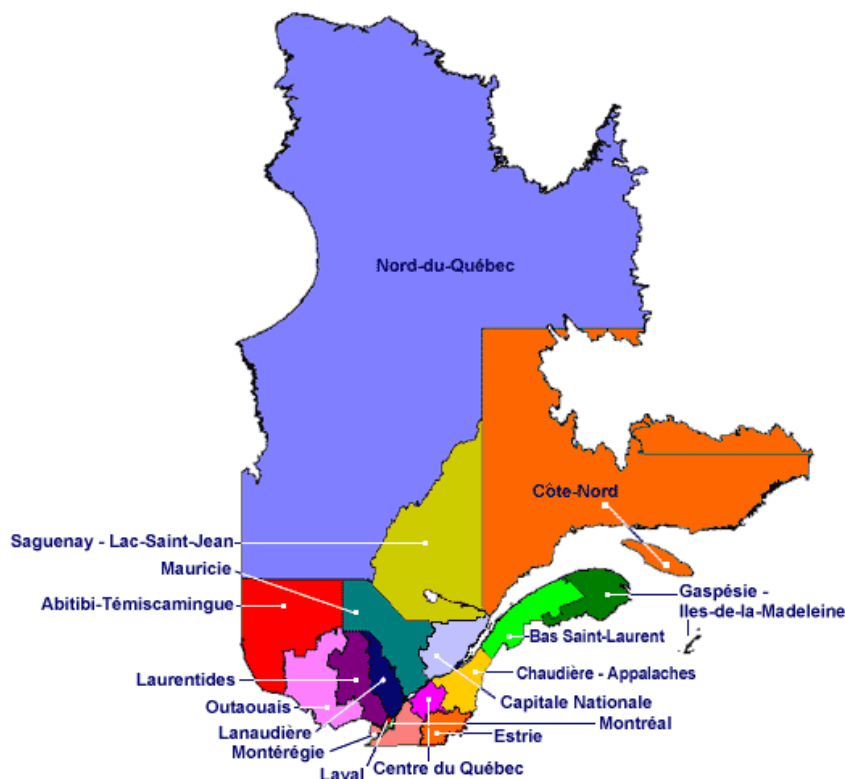
Parmi les arguments avancés pour soutenir cette idéologie, on entend souvent les suivants:

- *La religion serait une affaire strictement privée. L'espace public devrait donc être libre de toute trace du religieux.*
- *La religion serait un phénomène rétrograde et dépassé. Les progrès de la science et de la civilisation devraient donc mener à sa disparition car ce ne sont que superstitions, croyances et prohibitions qui empêchent les gens d'atteindre leur plein potentiel et une vraie autonomie.*
- *La religion serait un instrument pour créer, imposer, maintenir et justifier des structures de pouvoir patriarcales et discriminatoires, fortement misogynes et homophobes. Il faudrait donc en limiter l'influence le plus possible de façon à protéger les droits et libertés durement acquis par les luttes des générations précédentes.*
- *Les religions seraient par définition des sources de divisions et de haine. Malgré leurs discours sur l'amour, la miséricorde, la paix et la fraternité, elles seraient toujours génératrices de violence et de guerres. Les enlèvements, attentats terroristes et tueries de l'actualité récente en seraient des illustrations éloquentes.*

Il faut aussi mentionner la révolte et la colère engendrées par les scandaleuses agressions sexuelles de mineurs par des religieux et des prêtres mises au jour au cours des dernières années. Ces crimes répugnants ont contribué à alimenter — on le comprend aisément — un fort ressentiment envers l'Église et envers la religion en général. Malgré tous les efforts déployés depuis un quart de siècle pour mettre en place dans nos institutions d'Église des mécanismes d'accompagnement, de vigilance et de guérison, ces tragédies humaines ont lourdement handicapé la capacité de notre Église d'être entendue.

Un Québec à l'image de la diversité de ses régions

Diversifié dans ses visages, ses cultures et ses confessions, le Québec l'est aussi par la répartition de sa population sur son vaste territoire situé au nord-est du continent américain: une population de 8 263 000 personnes (en 2015) répartie de façon fort inégale sur 1 667 712 kilomètres carrés (dont 22% en lacs et cours d'eau), soit une superficie qui équivaut à cinq fois et demie celle de l'Italie.



À des fins administratives, l'État a divisé cet immense territoire en dix-sept régions administratives⁹ ayant chacune une identité et des traits caractéristiques, qui se traduiront dans une certaine mesure en différences entre les églises diocésaines.

Aussi, par exemple, lorsque les évêques se sont penchés, en assemblée plénière, sur l'impact de la présence au sein de leur presbyterium diocésain de prêtres venant d'autres pays, il s'est avéré préférable de se répartir en trois groupes de discussion tellement la situation était différente d'une région et d'un diocèse à l'autre.

De fait, pour les fins de cette discussion en assemblée plénière, trois catégories de diocèses avaient été identifiées:

- les diocèses incluant un grand centre urbain et abritant (au moins) une université;
- les diocèses semi-urbains, où se rencontrent villes, banlieues et zones rurales et agricoles;
- et les diocèses dits « de régions éloignées » (ou simplement, « de régions ») où une population relativement peu nombreuse est étalée sur de grandes distances.

Cette diversité des réalités humaines et pastorales sera bien illustrée par les rapports rédigés par chacun des évêques diocésains en vue de la visite *ad limina apostolorum*: nous n'en reprendrons pas ici la description détaillée. Notre propos, en ces pages, est seulement de souligner le fait que la dispersion de la population — et de la population catholique — sur l'immense territoire québécois engendre des caractéristiques régionales, et par conséquent des priorités pastorales, fort variées.

⁹ Ces régions administratives sont: (1) Bas-Saint-Laurent; (2) Saguenay-Lac-Saint-Jean; (3) Capitale-Nationale; (4) Mauricie; (5) Estrie; (6) Montréal; (7) Outaouais; (8) Abitibi-Témiscamingue; (9) Côte-Nord; (10) Nord-du-Québec; (11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; (12) Chaudière-Appalaches; (13) Laval; (14) Lanaudière; (15) Laurentides; (16) Montérégie; (17) Centre-du-Québec.

Ainsi, près de la moitié de la population du Québec est concentrée dans la région métropolitaine — autour de la ville de Montréal — où s'installent en outre une majorité des nouveaux immigrants. De fait, selon *Statistique Canada*, les minorités dites visibles représenteront dans quinze ans 31 % de la population de Montréal, mais pas plus de 5 % ailleurs au Québec ¹⁰.

Bien qu'une partie significative de cette immigration ne soit pas chrétienne, un bon nombre sont des catholiques issus de traditions et de cultures différentes de celle du Québec traditionnel. Ces catholiques nouveaux venus étant souvent plus assidus à l'Eucharistie dominicale que la population catholique dite « de souche », le profil de plusieurs communautés paroissiales se transforme rapidement et devient nettement multiculturel et cosmopolite. Cette nouvelle réalité pastorale représente un défi particulier pour les pasteurs locaux.

La population de la capitale nationale — la ville de Québec — a quant à elle un profil ethnique et culturel autre et bien caractéristique, qui s'avère plus représentatif du Québec traditionnel que celui de la région montréalaise. Le caractère historique et patrimonial de la ville et de ses environs, ainsi que la présence de l'Assemblée nationale et du gouvernement sont des traits distinctifs de l'identité locale. Siège primatial de l'Église du Canada, le diocèse de Québec — dont le pasteur est le successeur direct de saint François de Laval — est un haut-lieu de l'héritage historique et culturel québécois, où sont perceptibles à la fois les racines du peuple québécois et les voies d'avenir qui s'ouvrent devant lui.

Les autres diocèses portent, chacun à sa façon, l'empreinte des réalités régionales: nouveaux défis de la ruralité, appauvrissement des régions éloignées, exode des jeunes vers les grands centres, disparition ou fermeture d'institutions vitales pour la vie locale et régionale, menaces à l'intégrité du territoire agricole, exploitation parfois abusive des ressources naturelles...

Les relations et la collaboration entre les autorités civiles et religieuses sont généralement harmonieuses, mais peuvent prendre des formes différentes selon les régions en fonction du caractère plus ou moins homogène de la population qui est, on le sait, nettement plus diversifiée et cosmopolite dans les grands centres.

La question nationale

Le 24 novembre 2006, six mois après la dernière visite *ad limina apostolorum* des évêques du Québec, le Parlement fédéral, à Ottawa, adoptait une motion présentée par le Premier Ministre canadien, M. Stephen Harper, reconnaissant « *que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni* ». Sans portée constitutionnelle, adoptée dans un climat de controverse et sujette à des interprétations divergentes, cette motion avait néanmoins été accueillie au Québec comme un geste significatif du Parlement fédéral.

Dix ans plus tard, le 5 juillet 2016, pressé de questions à ce sujet, le nouveau Premier Ministre fédéral, M. Justin Trudeau, affirmait clairement à son tour en conférence de presse que: « *Le Canada est une nation; le Québec est une nation.* », tout en s'empressant d'ajouter qu'à son avis, c'est une question réglée qu'on ne devrait plus être en train de débattre ¹¹.

10 Source: Article de l'agence *La Presse canadienne*, signé Giuseppe Valiante, repris sur le site web *lapresse.ca* en date du 8 mai 2016. Lien vers le texte: <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201605/08/01-4979261-la-situation-demographique-avive-les-enjeux-de-limmigration-au-quebec.php>

11 Cité d'après l'article du 5 juillet 2016 de Lia Lévesque, de l'agence *La Presse canadienne*, intitulé « *Justin Trudeau reconnaît que le Québec forme bel et bien une nation* ».

Au Québec même, le mot « national » est utilisé depuis longtemps pour qualifier des institutions qui sont spécifiquement québécoises plutôt que de juridiction canadienne (fédérale). Ainsi, il y aura cinquante ans en 2018 que le Parlement du Québec porte le nom d'Assemblée nationale ¹² et il y a plus de vingt ans que la ville de Québec est désignée officiellement comme la capitale nationale ¹³, un titre qui, dans le Canada hors Québec, est attribué formellement ¹⁴ à la capitale fédérale, Ottawa. Dans le même ordre d'idées, au Québec la fête du 24 juin est la *Fête nationale*, une expression qui n'est généralement pas utilisée par les Québécois pour désigner la *Fête du Canada*, qui a lieu une semaine plus tard, le 1^{er} juillet.

Ce qu'il est convenu d'appeler « la question nationale » n'est pas, au Québec, un facteur rassembleur comme ce peut l'être ailleurs au Canada et en d'autres pays. De fait, les divergences de vue sur le caractère national du Québec constituent une question qui demeure fort délicate pour les évêques.

Quant aux nations amérindiennes et inuite — désignées globalement par le vocable *Premières Nations* — qui vivent sur le territoire québécois, elles représentent, d'après les statistiques de 2015, 1,3 % de la population ¹⁵.

« *Les dix nations amérindiennes et la nation inuite ... sont différentes les unes des autres. De fait, à l'intérieur d'une nation, voire d'une communauté, le mode de vie, l'utilisation de la langue et la situation socioéconomique des membres peuvent varier beaucoup. (...)*

« *Les Amérindiens du Québec appartiennent à deux familles linguistiques et culturelles : algonquienne et iroquoïenne. Les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Malécites, les Micmacs, les Innus et les Naskapis sont de culture algonquienne et les Hurons-Wendats et les Mohawks, de culture iroquoïenne.*

« *Les Inuits, issus d'une vague de peuplement différente, forment un groupe ethnique distinct.* ¹⁶ »

12 Pendant une centaine d'années — de 1867 à 1968 —, le Parlement du Québec était bicaméral, c'est-à-dire formé de deux chambres: une « assemblée législative », élue au suffrage universel, et un « conseil législatif » — une sorte de sénat ou de chambre haute — dont les membres étaient à l'origine nommés à vie par le Premier Ministre. Après des années de controverses à ce sujet, c'est en 1968 que le gouvernement dirigé par le Premier Ministre Jean-Jacques Bertrand, chef du parti de *L'Union nationale*, a légiféré pour abolir le conseil législatif et donner à la chambre unique, élue au suffrage universel, le nom d'Assemblée nationale.

13 Soit depuis la création par l'Assemblée nationale, en 1995, de la *Commission de la Capitale nationale du Québec*, un organisme parapublic et mandataire du gouvernement.

14 Le Parlement fédéral a adopté en 1985 sa *Loi sur la capitale nationale*, Ottawa.

15 D'après les données du *Secrétariat aux Affaires autochtones* (du Gouvernement du Québec), la population amérindienne au Québec, en 2015, était de 92 504 personnes, et la nation inuite comptait 12 129 personnes, pour un total de 104 633 personnes, soit 1,3 % de la population québécoise.

16 Source: site web du *Secrétariat aux Affaires autochtones* (du Gouvernement du Québec), en date du 6 septembre 2016: http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/profil.htm

Un point tournant dans l'histoire de la société québécoise

Diversité ethnique et culturelle. Déconfessionnalisation. Sécularisation. Pluralisme au sein même de l'Église. Rupture intergénérationnelle par rapport à la religion. Grande diversité des modèles de familles. Apprentissage de la diversité religieuse à l'école. Opposition à la religion. Particularités régionales. Question nationale...

Autant de facteurs qui, avec d'autres sans doute — comme par exemple l'adoption de lois changeant la définition du mariage ou permettant l'euthanasie sur demande comme « soin de fin de vie » —, se sont conjugués pour imprimer aux dernières années l'allure d'une sorte de point tournant dans la vie collective québécoise, dans une société qui — il faut le redire — est loin d'être unanime ou uniforme quand il s'agit d'aborder les questions religieuses. Il serait certainement téméraire de prétendre pouvoir décrire une attitude ou une position commune des Québécois et des Québécoises d'aujourd'hui sur la religion.



Chapitre 2

Quelle Bonne Nouvelle pour le Québec du nouveau millénaire ?

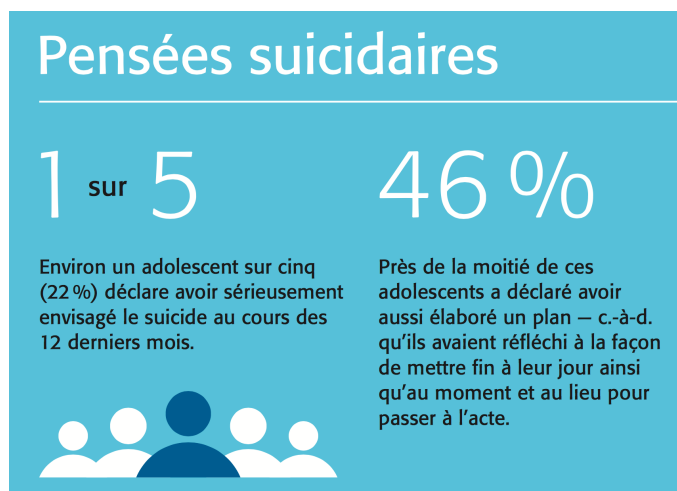
À la fois marqué par son héritage et résolument différent de ce qu'il était il y a quelques générations à peine, le Québec du nouveau millénaire est aussi une terre et un peuple de contrastes, tantôt sûr de lui-même, de ses valeurs et de son identité collective, tantôt hésitant et en quête de références, de repères moraux et de projets rassembleurs.

Le mal de vivre... dans un pays où il fait bon vivre

Les drames les plus douloureux se produisent souvent au plus intime des cœurs, des familles et des petites communautés, avant d'émerger à la conscience de tous quand une couverture médiatique sans trop de nuances vient étaler sur la scène publique un mal de vivre jusque-là secret parce qu'ignoré ou négligé. Ainsi, le désespoir des uns devient soudain la tragédie de tout un milieu quand éclate tel ou tel drame familial meurtrier ou quand des jeunes se mutilent ou se donnent la mort.

En septembre 2016, à l'occasion de la 14^e Journée mondiale de la prévention du suicide, l'Association québécoise de prévention du suicide a rappelé « *que 1100 Québécois s'enlèvent la vie chaque année, et que la situation stagne malgré les campagnes de prévention* ¹ », ce qui représente, en moyenne, trois suicides par jour.

À la même époque, l'organisme *Jeunesse J'écoute* publiait son rapport sur le bien-être des jeunes au Canada, sous le titre *La parole aux jeunes 2016*. La donnée sans doute la plus troublante contenue dans ce rapport (voir le tableau ci-dessus, qui en est tiré) est le résultat d'un sondage mené auprès de 1319 adolescents âgés de 13 à 18 ans vivant au Canada. 22% d'entre eux — un sur cinq ! — ont déclaré « *avoir sérieusement envisagé le suicide au cours des douze derniers mois* », et près de la moitié (46%) de ceux-ci ont dit « *avoir aussi élaboré un plan* », c'est-à-dire avoir réfléchi sur la façon de commettre le suicide ainsi que sur le lieu et la date pour le faire.



1 « Trois suicides par jour au Québec: une stratégie de prévention exigée », article de l'agence *La Presse canadienne*, 10 septembre 2016, repris par le site web www.lapresse.ca

Paradoxalement, quelques semaines auparavant, un mensuel à grand tirage présentait une tout autre image de la vie au Québec, concluant, à partir des données du *Rapport mondial sur le bonheur 2016* (*World Happiness Report*)² que:

« Les Québécois sont parmi les champions planétaires du bonheur. Ils sont plus heureux que les autres Canadiens, davantage que les Américains, les Britanniques et les Français, plus même que les Norvégiens, les Suédois et les Finlandais. »

C'est dans son édition de juillet 2016 que le mensuel *L'Actualité*, un magazine très connu au Québec, faisait ainsi état des conclusions de chercheurs qui ont analysé et appliqué au Québec les données de ce fameux *Rapport mondial* dont la plus récente édition avait été publiée au cours d'un congrès à Rome quatre mois plus tôt.

Si, dans ce rapport mondial, le Canada figure au cinquième rang des pays dont les citoyens se disent heureux, le Québec pris isolément figurerait *au deuxième rang*, derrière le Danemark, s'il avait été considéré comme un pays souverain par les chercheurs. Dans un article complémentaire, le magazine a d'ailleurs pris soin de souligner que c'est là une caractéristique québécoise observée depuis des siècles:



« Déjà il y a trois siècles, les voyageurs qui parcouraient ce territoire s'étonnaient de l'allégresse de ses occupants. "Je n'ai pas rencontré de gens qui soient aussi drôles qu'eux, toujours gais et de bonne humeur, profondément courageux et qui tiennent que rien n'est impossible à surmonter", écrivait le botaniste suédois Pehr Kalm en 1749.

« Les premiers germes du bonheur québécois, soupçonne l'historien spécialiste de la Nouvelle-France Martin Fournier, ont été semés à l'époque où une colonie française prenait racine sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Passées les premières décennies d'adaptation douloureuse, les colons ont trouvé ici une terre d'abondance et de liberté dont n'auraient jamais osé rêver de simples paysans en France »³.

Plus qu'ailleurs au monde, les Québécois et Québécoises se disent donc heureux. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de malheureux chez nous. Le peuple du Québec a sa part de souffrances, de misères, de blessures et d'inquiétudes. Le mal et la corruption sont à l'oeuvre ici aussi. Nos villes doivent faire face à la pauvreté, à l'isolement et à l'itinérance. Nos régions sont fortement blessées par le désespoir de bien des jeunes devant un avenir qui leur paraît incertain, voire bouché.

2 Oeuvre de chercheurs indépendants, sous la direction Jeffrey Sachs, John Helliwell and Richard Layard, le *2016 World Happiness Report Update* a été le sujet d'un congrès de trois jours à Rome, en mars 2016, et a été largement répercuté par les grands médias mondiaux. Voir le site web officiel worldhappinessreport.com.

3 Citations de l'article de Noémi Mercier, « *Le Gène du bonheur est-il québécois ?* », dans le dossier paru dans *L'Actualité*, Juillet 2016, pages 26 à 34.

Mais ce ne sont pas ces aspects négatifs qui dominent la perception qu'ont la majorité des gens de leurs conditions de vie. Peut-être confondent-ils le bonheur et « le confort d'un divan », comme le Saint-Père l'a dit aux jeunes à Cracovie l'été dernier — et comme semble le suggérer l'illustration choisie pour la page de couverture de l'édition de juillet 2016 du magazine *L'Actualité*, dont il vient d'être question —, mais il reste qu'en définitive nos gens estiment qu'il fait bon vivre en ce pays.

Un Québec qui se veut ouvert, tolérant, compatissant et progressiste

Ce serait certes une généralisation excessive que d'affirmer que les Québécois sont toujours généreux, solidaires et dévoués. De fait, notre conseil *Église et Société* ⁴ a récemment publié un document d'animation qui se veut une invitation à une prise de conscience des réelles exigences de la solidarité.

- *On trouvera ce document d'animation, publié en novembre 2016 et intitulé **Des solidarités à reconstituer et à reconstruire**, en annexe au présent rapport général.*

Mais il reste qu'il est incontestable que les Québécois savent se mobiliser et donner le meilleur d'eux-mêmes quand les circonstances le demandent. Nous en avons d'ailleurs fait état lors d'une conférence de presse pendant notre assemblée plénière de septembre 2013:

- « *Un événement tragique nous a tous profondément marqués: la catastrophe ferroviaire qui a frappé Lac-Mégantic* ⁵.
- « *Dans les jours et les semaines qui ont suivi, nous avons été marqués non seulement par la peine, la douleur et le deuil, mais aussi par le témoignage lumineux d'innombrables Québécois et Québécoises qui ont démontré la compassion et la solidarité qui les habitent et les valeurs qui les animent.*
- « *Combien d'exemples nous avons eus d'entraide, de soutien mutuel dans l'épreuve, de foi et d'espérance, que ce n'est pas la mort mais la vie et l'amour qui doivent avoir le dernier mot! Quelle belle illustration nous avons eue de la collaboration entre nos institutions civiles et religieuses! Il était admirable de voir la mairesse de la municipalité et le curé de la paroisse assumer pleinement leur rôle et leurs responsabilités dans la complémentarité et le respect de leur fonction* ⁶. »

Certains diront sans doute que c'est à cause de leurs « valeurs humaines » que les Québécois et les Québécoises savent se mobiliser ainsi quand il le faut, mais tout observateur averti saura y reconnaître les traits d'une culture historiquement imprégnée des enseignements évangéliques: les Québécois ont les valeurs du christianisme tout près du cœur, même s'ils ne savent plus le verbaliser ou le reconnaître comme tel.

4 Les trois conseils de notre Assemblée — *Église et Société*; *Communautés et Ministères*; *Évangélisation et Vie chrétienne* — sont décrits au chapitre 3 du présent rapport.

5 Les explosions et l'incendie provoqués par le déraillement d'un train transportant du pétrole ont causé la mort de quarante-sept personnes et détruit une quarantaine d'édifices dans le centre-ville de Lac-Mégantic.

6 Extrait de la déclaration du président de l'Assemblée des évêques, Mgr Pierre-André Fournier, au début de la conférence de presse du 19 septembre 2013, dont les sujets principaux étaient les projets de loi du gouvernement du Québec sur la laïcité et sur l'euthanasie comme « soin de fin de vie ».

Et il demeure qu'ils sont généralement unanimes à reconnaître le caractère carrément mauvais de plusieurs comportements. Le relativisme moral dans certains domaines n'a pas fait disparaître la capacité élémentaire de se scandaliser devant le mal évident. La place qu'ont occupée et continuent d'occuper dans l'opinion publique les enquêtes et scandales de corruption et d'abus de confiance en est une illustration. La violence, les agressions et les viols — tout particulièrement les crimes de pédophilie —, de même que les attentats terroristes et les guerres suscitent spontanément des réactions de réprobation générale. Et des valeurs nouvelles prennent de plus en plus d'importance, comme la protection de l'environnement ou du patrimoine.

Pourtant, autre contraste caractéristique de notre temps, si ouverts et réceptifs soient-ils pour certains appels de l'Évangile, — à la solidarité et à la compassion par exemple —, les Québécois pourront tout aussi bien prendre une direction tout à fait différente sur d'autres sujets.

C'est ainsi qu'on a pu, avec un appui populaire majoritaire, changer dans les lois les définitions du mariage, de la famille, de la maternité et de la paternité, du couple et même de l'identité masculine ou féminine (rebaptisées « identités de genre »).

C'est ainsi aussi que l'euthanasie par un médecin, qui était un crime passible de lourdes peines il y a peu, est maintenant appelée « aide médicale à mourir » et définie comme un « soin » qui peut être offert à tous, gratuitement, dans les hôpitaux et établissements de soins de santé, comme c'est le cas pour d'autres pratiques qui ont été l'une après l'autre « approuvées » socialement, telles l'avortement, la chirurgie de « réattribution sexuelle » ou de « changement de sexe », la stérilisation, la contraception chimique ou la fertilisation *in vitro* désignée comme « procréation assistée ».

Sur toutes ces questions, l'opinion répandue est que les changements récemment introduits dans les lois sont l'expression des valeurs d'une société qui se veut « progressiste »; dans cette perspective, on met en place des mesures et des pratiques qui sont, aux yeux de beaucoup, des manifestations concrètes de ces valeurs, notamment en termes de compassion, d'empathie, de tolérance et de solidarité avec les personnes qui souffrent.

Devant le scandale de la souffrance

Pour de nombreux Québécois et Québécoises de toutes croyances et convictions, le débat des dernières années sur les soins de fin de vie a, de fait, été l'occasion d'un douloureux questionnement sur la souffrance humaine: cette souffrance — physique, psychologique, morale, spirituelle — qui se révèle comme une immense interrogation auquel nul n'échappe.

Le débat a fait surgir des questions qui sont parmi les plus délicates et les plus difficiles. Qu'est-ce que la compassion ? Qu'est-ce que la dignité ? Qu'est-ce, en vérité, que vivre et mourir dans la dignité ? Comment apporter soutien et réconfort aux grands malades incurables le plus humainement possible ? Comment accompagner ceux et celles qui vont mourir ?

Il faut reconnaître que beaucoup de nos concitoyens estiment que la société a trouvé, par les aménagements institutionnels et les nouvelles législations des dernières années, une façon humaine et respectueuse de soulager ceux et celles qui souffrent.

Ainsi:

- si cette société légalise l'euthanasie en fin de vie, c'est, estiment bien des gens, par compassion en réponse à toutes ces situations d'agonies et de souffrances extrêmes de mourants qui n'ont pas accès à de véritables soins palliatifs;

- si elle redéfinit le mariage simplement comme l'union de deux personnes, sans égard à leur sexe, c'est en partie pour tenter de réparer tant d'humiliations, de mépris, d'injustices, de mauvais traitements, voire de tortures et de meurtres, commis à l'endroit d'hommes et de femmes qui « éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes de même sexe ⁷ »;
- si cette société a décidé de définir l'avortement comme un soin de santé, offert et payé comme tous les autres soins par le système de santé public, et le présente comme un progrès de civilisation, c'est en réaction à toutes les tragédies et souffrances vécues dans le passé et encore de nos jours par des femmes se trouvant dans l'impossibilité de mener une grossesse non désirée à terme sans de grandes détresses et difficultés.

Sur tous ces sujets, bon nombre des opinions, des idées et des propositions qui circulent maintenant dans notre milieu ne font référence — on le constate — ni à Dieu, ni à l'Évangile de Jésus-Christ, ni à la foi de l'Église. Les occasions d'exprimer nos convictions vont donc se multiplier dans cette société dont les valeurs dominantes sont parfois différentes de celles que nous chérissons. Dans ce contexte, les paroles de l'apôtre saint Pierre, dans sa première lettre, nous paraissent d'une grande actualité:

« *Soyez prêts à tout moment à présenter une défense devant quiconque vous demande de rendre raison de l'espérance qui est en vous; mais faites-le avec douceur et respect* ⁸. »

- À titre d'exemple, voir en annexe au présent rapport le communiqué du 17 mai 2010 sur **Le débat actuel sur l'avortement**.

C'est dans cette perspective que nous sommes intervenus à maintes reprises, en tant qu'assemblée épiscopale, tout au long du débat sur la légalisation de l'euthanasie. Et après l'adoption de la loi sur l'« aide médicale à mourir », nous avons choisi de publier une lettre pastorale intitulée *Approcher de la mort avec le Christ*, lettre proposant un parcours de réflexion en cinq étapes sur *Les soins de fin de vie à la lumière de la Parole de Dieu*.

- On trouvera en annexe au présent rapport la lettre pastorale intitulée **Approcher de la mort avec le Christ**, (8 décembre 2015), ainsi que:
- le parcours de réflexion en cinq étapes sur **Les soins de fin de vie à la lumière de la Parole de Dieu**, publié en même temps que la lettre pastorale.

Quelle Bonne Nouvelle proposer à ce nouveau Québec ?

Quelle bonne nouvelle, quelle « grande joie » peut-on envisager d'annoncer à un peuple qui, malgré les tragédies et malheurs des uns et des autres, croit qu'il vit là où on est plus heureux que n'importe où ailleurs dans le monde ?

Comment annoncer Celui qui « est » la Vérité en personne, la Parole de Dieu faite homme, à une société qui se comprend elle-même comme un carrefour de vérités, où chaque « vérité » est à la

⁷ Formulation utilisée par le *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 2357.

⁸ *Première lettre de saint Pierre*, chapitre 3, versets 15 et 16.

mesure de la communauté voire de l'individu qui l'accepte comme telle ? Y a-t-il une pierre d'attente dans la culture québécoise actuelle pour une proclamation aussi radicale que celle d'une Église qui affirme que le Christ est l'Unique Chemin et que personne ne va vers le Père sans passer par lui ⁹ ?

Quelle réception pourra avoir, dans ce Québec pluraliste du nouveau millénaire, l'annonce résolue du kérygme apostolique ? Quel accueil y recevra l'invitation à un changement de vie, à une conversion au seul Nom « qui puisse nous sauver ¹⁰ », alors que selon l'opinion commune « toutes les religions se valent » et que les croyances des uns ne sont pour les autres que l'équivalent d'options ou d'opinions qui aident à vivre dans un monde difficile ?

Les chrétiens prient chaque jour avec les mots de Jésus, redisant sans cesse au Père: « Que ta volonté soit faite ». N'est-ce pas là, dans la culture actuelle, la parole la plus subversive, le renoncement le plus radical qu'on puisse imaginer et, au fond, le message le plus inacceptable qui soit ? S'il y a un absolu auquel tiennent les Québécois et les Québécoises de notre temps, c'est bien leur autonomie, leur volonté, leur « moi » libre de toute contrainte.

Bref, comment annoncer l'Évangile du Christ comme Bonne Nouvelle pour la vie du monde — et pour la vie éternelle — à qui estime avoir déjà trouvé sa bonne nouvelle ailleurs et n'avoir nul besoin d'autre chose ? Comment être fidèles, finalement, à la mission que nous avons reçue d'« aller et de faire des disciples ¹¹ » ?

Partager le trésor

Dans ce contexte, nous entendons plus que jamais l'appel de Jésus à nous mettre en route. Nous prenons et reprenons la route en étant bien conscients de la pauvreté de nos moyens. Nous prenons et reprenons la route pour nous faire proches de toutes les situations de souffrances et pour y apporter un autre remède, le seul véritable : Dieu. L'Amour de Dieu. La Tendresse de Dieu. La Miséricorde de Dieu.

« De l'argent et de l'or, je n'en ai pas; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche ¹². »

C'est dans cette perspective — celle de donner le trésor que nous avons, le seul véritable, pour que les hommes et les femmes de notre temps trouvent la véritable liberté et puissent « se lever et marcher » comme disciples à la suite du Christ — que nous continuons et continuerons à tâcher de faire entendre notre voix dans le concert des voix qui sollicitent l'attention et l'assentiment du peuple québécois.

Car, nous en sommes convaincus, il y a bel et bien des pierres d'attente pour l'annonce de l'Évangile dans la culture et le cœur de ce peuple.

Dans un Québec qui accorde peu d'espace de réflexion sur le sens et le but de la vie, nous proposons des communautés qui écoutent, méditent et proclament l'enseignement de Jésus, Sagesse pour l'humanité.

9 Voir: *Évangile selon saint Jean*, chapitre 14, verset 6.

10 *Actes des Apôtres*, chapitre 4, verset 12.

11 Voir: *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 28, verset 19.

12 *Actes des Apôtres*, chapitre 3, verset 6.

Dans un Québec éclaté où l'on peine à développer un *vivre ensemble* harmonieux, nous proposons des communautés qui veulent apprendre à créer des lieux d'accueil et d'appartenance à la suite de Jésus, Frère universel.

Dans un Québec qui ne réussit pas à articuler un projet de société commun, nous proposons des communautés qui célèbrent et défendent la dignité de chaque personne – surtout les plus petits, les plus faibles et les plus délaissés comme Jésus qui annonce le Règne de Dieu.

Dans un Québec qui a délaissé les balises morales au nom de la liberté et de l'autonomie personnelles, nous proposons des communautés de discernement où la quête du bien, du vrai et du beau, sources de véritable authenticité et de liberté, est éclairée par Jésus, Lumière du monde.

Nous continuerons à prendre la parole sur des sujets d'intérêt public par des messages — comme ceux que notre conseil *Église et Société* publie habituellement pour la fête des travailleurs du 1^{er} mai —, par des mémoires lors de consultations publiques ou par des interventions suscitées par l'actualité. Parmi nos prises de parole des dernières années, nous signalons celles-ci, qui sont annexées au présent rapport:

- *Lettre au Ministre de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la Consultation sur **Les enjeux éthiques du dépistage prénatal de la trisomie 21, ou syndrome de Down, au Québec*** (14 octobre 2009).
- *Mémoire sur **La nécessité d'une réglementation relative à la disposition des cendres des défunts**, présenté au Ministre de la Santé et des Services sociaux* (octobre 2010).
- *Document de réflexion **À propos de la procréation assistée au Québec**, déposé à titre de mémoire dans le cadre de la consultation tenue à la demande du Ministre de la Santé et des Services sociaux* (20 juin 2013).
- ***Et Dieu vit que cela était bon.** Note théologique et pastorale sur l'écologie et l'environnement publiée par notre conseil *Communautés et Ministères** (22 avril 2014)
- *Document d'animation préparé par notre conseil *Église et Société*: **Une réflexion sur la corruption*** (19 février 2015).
- *Message de notre conseil *Église et Société* pour le 1^{er} mai 2016: **Les bouleversements technologiques et le travail.***
- *Mémoire sur **La neutralité religieuse de l'État**, présenté aux audiences publiques de la Commission des Institutions de l'Assemblée nationale du Québec, le 27 octobre 2016.*

Notre Assemblée, ses conseils et son secrétariat général

Au long des ans, l'Assemblée des évêques du Québec s'est donné divers moyens et structures pour agir entre les assemblées plénières, assurer le suivi des orientations qui y sont prises et coordonner ses prises de parole et interventions publiques. Ces moyens sont le comité exécutif; les trois conseils, avec leurs groupes partenaires; et le secrétariat général.

— Le comité exécutif

Le *comité exécutif* est composé de sept évêques, assistés du secrétaire général. Les archevêques de Québec et de Montréal sont membres *ex officio* de l'Exécutif et les cinq autres sont nommés par l'assemblée plénière pour des mandats de deux ans, renouvelables une fois. L'Exécutif se réunit cinq ou six fois par année et assure la continuité entre les plénières et prend au besoin l'initiative d'interventions dans les débats publics.

— Les trois conseils

L'Assemblée a terminé un processus de restructuration entamé il y a quelques années, processus qui a conduit au remplacement d'une douzaine de comités sectoriels par **trois conseils**, à savoir: le conseil *Église et Société*, le conseil *Communautés et Ministères* et le conseil *Évangélisation et Vie chrétienne*. Les évêques qui sont membres de ces conseils — à raison de quatre ou cinq évêques par conseil — y sont nommés par l'Exécutif pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Sont aussi membres de ces conseils quelques personnes recrutées pour leur expertise et leur engagement en Église.

Le rôle et le mandat des conseils ont été établis par l'assemblée plénière et sont résumés dans le tableau reproduit à la fin du présent chapitre.

Une des fonctions des conseils de l'Assemblée est de collaborer avec les regroupements des personnes qui portent, au niveau diocésain, les dossiers correspondant au domaine spécifique de chaque conseil. Ce sont les « groupes partenaires », qui s'avèrent un réseau fort important et efficace de communication et de concertation entre les équipes pastorales des différents diocèses.

— Le secrétariat général

Le secrétariat de l'Assemblée a été mis sur pied il y a cinquante ans, en septembre 1966 et est incorporé comme organisme sans but lucratif. Sa forme et son fonctionnement ont évidemment changé au long des décennies. Le secrétaire général de l'Assemblée en assume la direction au quotidien et agit d'office comme trésorier de la corporation.

Cinq personnes sont employées à temps plein au secrétariat de l'Assemblée: le secrétaire général, ses deux adjoints professionnels et le personnel de bureau. C'est au secrétariat que sont notamment confiés l'organisation et le suivi des événements qui reviennent chaque année, — comme les assemblées plénières de mars et de septembre et la retraite des évêques —, ainsi que les services de communications et la coordination et la mise en œuvre des travaux et initiatives des conseils.

Le secrétariat général assure la mise à jour du site web — www.eveques.qc.ca — et du compte Twitter — [@evequesQuebec](https://twitter.com/evequesQuebec).



Les conseils de l'Assemblée

Le rôle d'un conseil

est de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de la Parole de Dieu, dans le domaine spécifique qui lui est confié, afin de conseiller l'Assemblée et d'aider les évêques dans le ministère pastoral et la mission d'évangélisation.

Mise en oeuvre

Pour remplir ce rôle, concrètement, chaque conseil entreprend, dans son domaine spécifique, les actions suivantes:

- étudier, réfléchir, consulter et susciter des recherches, sur demande de l'Exécutif ou de l'Assemblée, ou encore selon les besoins perçus par les membres du conseil;
- identifier, préparer et proposer à l'Exécutif et à l'Assemblée des orientations, interventions, prises de parole, publications et autres actions que le conseil juge appropriées ou nécessaires;
- collaborer avec les regroupements des personnes qui portent, au niveau diocésain, les dossiers correspondant au domaine spécifique du conseil (les « groupes partenaires »);
- entretenir des contacts et des liens avec les associations, organismes et autres « groupes interlocuteurs » qui, dans l'Eglise ou la société, oeuvrent dans le même domaine.

Le conseil Église et Société	Le conseil Communautés et Ministères	Le conseil Évangélisation et Vie chrétienne
Domaine spécifique - les enjeux et débats de société, <i>notamment ce qui touche à:</i> - la vie et la dignité de la personne, la famille, la vie en société, la culture, l'économie, la politique, l'écologie, la paix et la solidarité internationale - la doctrine sociale de l'Église et l'engagement chrétien - l'oecuménisme et le dialogue interreligieux	Domaine spécifique - la vie des communautés chrétiennes et les ministères dont elles ont besoin - les fondements théologiques de ces ministères et la formation nécessaire à leur exercice - la dimension missionnaire de la vie chrétienne personnelle et communautaire - le ministère responsable	Domaine spécifique - la formation à la vie chrétienne à tous les âges de la vie - la pastorale jeunesse, la pastorale familiale et la pastorale des aînés - la vie de foi et la spiritualité

Chapitre 3

Missionnaires de la joie

« Dans la Parole de Dieu apparaît constamment ce dynamisme de “la sortie” que Dieu veut provoquer chez les croyants. (...) Aujourd’hui, dans cet “allez” de Jésus, sont présents les scénarios et les défis toujours nouveaux de la mission évangélisatrice de l’Église, et nous sommes tous appelés à cette nouvelle “sortie” missionnaire ¹. »

La réception de *La Joie de l’Évangile* a été plus qu’enthousiaste dans nos milieux. Il en a jailli un rafraichissant souffle d’espérance et l’évocation du « dynamisme de la sortie » par le Saint-Père a été perçue par beaucoup comme une invitation pressante à un renouvellement de nos pratiques pastorales dans la perspective de la mission.

Aussi, dès notre assemblée plénière de mars 2014, quelques mois seulement après la publication de l’exhortation apostolique, nous tenions une session d’étude d’une journée et demie, avec nos plus proches collaborateurs, sur le thème « Le tournant missionnaire des communautés chrétiennes du Québec ».

Ayant recueilli les abondantes réflexions, observations et conclusions formulées par les participants à cette session, notre conseil *Communautés et Ministères* en a produit une synthèse sous la forme d’un document d’animation qui est déjà très largement utilisé dans nos diocèses.

➤ *On trouvera en annexe au présent rapport le document **Le tournant missionnaire des communautés chrétiennes - Devenir une « Église en sortie » à la suite de La Joie de l’Évangile**, publié en janvier 2016.*

Tout le domaine de la formation à la vie chrétienne — de la première annonce à la préparation aux sacrements de l’initiation chrétienne et à « la catéchèse à tous les âges de la vie » — doit également être profondément imprégné de ce nouvel élan missionnaire. C’est dans ce but qu’un important colloque national sera tenu à Québec, en août 2017, sur le thème « *Prendre le tournant missionnaire en formation à la vie chrétienne* ».

Plusieurs centaines de participants — incluant les évêques — sont attendus pour cet événement de trois jours organisé en partenariat par notre conseil *Évangélisation et Vie chrétienne* avec le Regroupement des responsables diocésains de formation à la vie chrétienne, l’Office de catéchèse du Québec et la Faculté de théologie et de sciences des religions de l’Université Laval.

À quelle conversion notre Église est-elle conviée afin d’être plus à même de prolonger la mission du Fils et de l’Esprit ici et maintenant ? Quelle vision d’Église pourrait contribuer à inspirer des modèles inédits pour la formation à la vie chrétienne ? Telles seront quelques-unes des questions que ce colloque entend aborder.

1 Pape François, Exhortation apostolique *La Joie de l’Évangile (Evangelii Gaudium)*, 24 novembre 2013, au paragraphe n° 20.

« La semence germe et grandit, il ne sait comment. »

« Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment ². »

Lorsqu'il est question de notre Église, au Québec, dans les conversations, dans les médias, dans des études ou des analyses savantes, le sujet qui retient le plus souvent l'attention est sans aucun doute sa décroissance et la pauvreté de plus en plus évidente de ses moyens et ressources, surtout si on la compare à ce qu'elle était il y a un demi-siècle. On fera état du très faible taux de pratique dominicale et des églises vides; du manque de prêtres et de la rareté des vocations à la vie consacrée; du vieillissement, de la fragilité et de l'extinction imminente des congrégations religieuses traditionnelles; de la vente et de la transformation de lieux de culte pour des usages profanes et de la fermeture ou de la démolition d'églises, faute de pouvoir les maintenir dans un état sécuritaire, etc.

Comme évêques, nous voyons avec réalisme l'ampleur des difficultés et des défis que tout cela représente. Les rapports diocésains préparés pour cette visite *ad limina apostolorum* l'illustreront amplement. Lequel d'entre nous n'a pas eu à faire face à l'obligation de fermer ou de fusionner des paroisses jadis bouillonnantes d'activité et de vitalité ? Ou de penser à prendre contact avec des confrères évêques d'autres pays pour recruter des prêtres disponibles pour devenir missionnaires au Québec ? Ou encore de renoncer à pouvoir conserver tel immeuble, telle institution, tel service auxquels nos gens étaient pourtant fort attachés ? Qui n'a pas été bouleversé de voir telle congrégation religieuse quitter un diocèse pour regrouper ses quelques membres restants en une ultime petite communauté ? Ou de voir fermer un monastère qui a longtemps été un haut-lieu de spiritualité et de ressourcement ? Ou de ne plus avoir les ressources pour venir au secours de détreffes, de vulnérabilités et de misères affligeantes ?

C'est vrai qu'à première vue, on pourrait être tenté de dresser un bilan en termes de désertification spirituelle et de vacuum religieux. Pourtant les signes sont nombreux, pour qui sait les voir, qui laissent discerner et percevoir la croissance de « la semence qui germe et grandit, on ne sait comment ». Il y a beaucoup de petites fleurs et de nouvelles pousses qui apparaissent dans notre désert!

C'est sur le terrain, auprès des gens, en particulier lors de nos visites pastorales, que nous voyons émerger cette nouvelle Église, fragile mais combien enracinée dans la foi, l'espérance et l'amour.

Qu'il est beau de voir la générosité et le dévouement de tant de « catholiques ordinaires » qui tiennent à bout de bras la vie et l'organisation de leur petite communauté locale paroissiale !

Qu'il est édifiant de constater le courage, la persévérance et la fidélité de tant de prêtres, pour la plupart avancés en âge, qui exercent leur ministère dans des conditions combien plus difficiles que celles qu'ils ont connues plus jeunes, en se dévouant souvent au service de plusieurs paroisses et communautés parfois éloignées les unes des autres ! Au cours de l'année sacerdotale, qui a été célébrée en 2009-2010, nous leur avons envoyé un message spécial de reconnaissance et d'encouragement.

2 *Évangile selon saint Marc*, chapitre 4, versets 26-27.

- Voir en annexe la **Lettre d'amitié des évêques du Québec à leurs confrères prêtres**, à l'occasion du Jeudi saint de l'année sacerdotale (30 mars 2010).

Qu'il est impressionnant de pouvoir compter sur des centaines de laïcs, hommes et femmes, qui ont choisi d'œuvrer en pastorale à temps plein alors que tant d'autres possibilités de carrière s'offrent à eux, à elles, aujourd'hui ! Ils sont plus de 700 au Québec — dont 75% sont des femmes — à remplir ce ministère. Nous les appelons « agentes et agents de pastorale laïque » et ils représentent une composante dynamique et fort précieuse de notre personnel pastoral.

Qu'il est encourageant de voir des centaines et des centaines de parents s'impliquer et se former comme catéchètes³ pour initier et préparer des jeunes à la vie chrétienne, alors que pendant des générations on s'en était remis à l'école et aux paroisses et qu'il faut maintenant tout inventer pour créer de nouvelles façons d'engendrer à la foi et d'insérer dans la vie de l'Église !

Qu'il est stimulant de découvrir comment de jeunes adultes, de jeunes familles s'engagent dans divers mouvements de solidarité et d'entraide, au nom de leur foi !

Qu'il est étonnant de voir naître de nouvelles formes de vie consacrée, ouvertes même à des couples ou à des familles, ou de nouveaux types d'associés qui gardent vivants l'esprit et le charisme des fondateurs de congrégations religieuses traditionnelles !

Et qu'il est vivifiant de découvrir chez des jeunes la soif de connaître Dieu et l'Église malgré tout l'environnement culturel et médiatique qui véhicule tant de faussetés sur la foi catholique !

Nous rendons grâce au Seigneur de pouvoir être ainsi témoins privilégiés de son action dans les cœurs qui s'ouvrent à lui. Oui, vraiment, « *la semence germe et grandit* »...

L'amour qui fait tourner le monde

« *Les amours, les travaux, même le chant d'un oiseau,
Ton coeur, mes mots, font tourner le monde.* » — Gilles Vigneault

« *Quand Vigneault chante les amours qui font tourner le monde, le chrétien,
la chrétienne peut entendre résonner en son coeur l'écho de l'Amour qui est
à la source de tous les amours, l'Amour débordant et infini de Dieu, Père,
Fils et Esprit Saint, qui s'est fait connaître à nous en Jésus-Christ.*

« *Oui, Dieu aime ce monde, notre monde, avec ses amours et ses travaux, ses
joies et ses peines, ses beautés et ses misères. Il l'aime avec passion, à la
folie, jusqu'à se donner pour que le monde ait la vie en abondance.*

« *Oui, Dieu aime ce Québec, notre Québec, avec ses talents et ses projets, ses
musiques et ses danses, son exubérance, parfois, et ses silences, aussi.*

3 L'Office de catéchèse du Québec est une référence fort appréciée pour la formation des catéchètes, en particulier par son site web (*officedecatechese.qc.ca*) et son Service d'aide aux catéchètes.

« *Ce Québec qui est arrivé à une nouvelle étape de sa vie, de son histoire. Une étape de maturité. Une étape où il doit relever des défis dans un monde de plus en plus diversifié où les différences de convictions et de croyances s'affirment et s'affichent de façon nouvelle et, avouons-le, un peu inattendue.* »

Ainsi s'exprimait il y a quatre ans, à titre de président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, notre regretté confrère Pierre-André Fournier ⁴, archevêque de Rimouski, citant le grand poète et chanteur québécois Gilles Vigneault au début de sa lettre de présentation du message pastoral *Catholiques dans un Québec pluraliste*, que publiait alors notre Assemblée. Y transparait l'amour pour le peuple et la terre du Québec qui habite le cœur des pasteurs à qui est confiée l'Église qui vit ici, dans ce grand espace au nord du continent américain.

Nous terminions ce message pastoral de novembre 2012 en citant l'invitation que Benoît XVI avait lancée aux jeunes, le printemps précédent, dans son message pour la *Journée mondiale de la Jeunesse*:

« *Chers amis, je voudrais vous exhorter à être missionnaires de la joie. On ne peut pas être heureux si les autres ne le sont pas: la joie doit donc être partagée. [...]*

« *Soyez donc des missionnaires enthousiastes de la nouvelle évangélisation ! Allez porter à ceux qui souffrent, à ceux qui cherchent, la joie que Jésus veut donner. Portez-la dans vos familles, vos écoles et vos universités, vos lieux de travail et vos groupes d'amis, là où vous vivez. Vous verrez qu'elle est contagieuse* ⁵. »

Nous ne nous doutions absolument pas que quelques mois plus tard, après la renonciation du Pape venu de Bavière, un autre viendrait d'Argentine qui deviendrait rapidement le Pape de la Joie, non seulement par ses exhortations apostoliques *La Joie de l'Évangile* et *La Joie de l'amour*, mais aussi et surtout par sa parole, son exemple et tout son ministère.

Alors que nous nous préparons à prendre à notre tour le chemin de Rome, portant dans notre cœur et notre prière le peuple et l'Église du Québec, nous confions cette visite *ad limina apostolorum* et notre rencontre avec le Successeur de Pierre à celle que la Tradition a justement appelée Marie, Reine des Apôtres et que, dans le contexte actuel, nous aimons invoquer sous le vocable de *Notre-Dame de la Joie*.



4 Mgr Pierre-André Fournier est décédé subitement le 10 janvier 2015, à l'âge de 71 ans, alors qu'il était en convalescence à la suite d'une chirurgie cardiaque subie en décembre.

5 Benoît XVI, *Message à l'occasion de la XXVIIe Journée mondiale de la Jeunesse*, 15 mars 2012.